ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

ONERA

Question écrite n° 5962

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur la situation de l'Office national d'etudes et de recherches aerospatiales, l'ONERA. En effet, alors qu'actuellement on parle de demarrage prochain d'un plan d'investissement exceptionnel, des licenciements ainsi que d'importantes reductions de salaires et d'horaires sont envisages. Il lui demande en consequence quel est son sentiment a l'egard des mesures prises a l'ONERA.

Texte de la réponse

L'industrie aeronautique subit une recession a la fois dans le domaine civil et dans le domaine militaire. Dans ce contexte, la fin de l'annee 1991 a marque un point d'arret a la phase de croissance reguliere de l'activite de l'Office national d'etudes et de recherches aerospatiales (ONERA). Cet office demeure cependant un outil indispensable a la preparation de l'avenir de l'industrie aeronautique francaise. C'est pourquoi le ministere de la defense a, d'ores et deja, defini des orientations propres a preserver cet outil, tout en assurant la mise en place des conditions de sa necessaire adaptation a un nouveau contexte. Ces orientations qui apportent une reponse aux propositions avances par l'intersyndicale des personnels, concernent le court et le moyen terme. A court terme, des mesures seront prises pour accelerer la passation des commandes 1993, que celles-ci relevent de la delegation generale pour l'armement ou du secteur industriel sous tutelle de la defense. A cet effet, l'ONERA doit renforcer les structures commerciales adaptees a ce type d'activites. Par ailleurs, une croissance tres significative de 16 p. 100 de la part de la subvention de fonctionnement est prevue au titre du projet de loi de finances initiale pour 1994. A moyen terme, il conviendra d'apprecier, en concertation, le niveau d'activites suffisant pour un office de recherches tel que l'ONERA, et le meilleur rapport souhaitable entre les subventions et les activites de type contractuel. Enfin, une reflexion approfondie sera engagee afin de definir les orientations strategiques encadrant le developpement futur de l'ONERA.

Données clés

Auteur : M. Godfrain Jacques
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5962
Rubrique : Construction aeronautique
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3138
Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3684